

LEXIQUE

A

Accidentelles	Altérations ne faisant pas partie de l'armure de la tonalité courante.
Accord	Groupe d'au moins trois notes de noms différents.
Altérations (intervalles)	<i>2 min, 2 aug, 4 aug (5 dim), 5 aug, 6 min, 7 dim</i> , notés respectivement au sein des accords: $\flat 9$, $\sharp 9$, $\sharp 11$ ($\flat 5$), $\sharp 5$, $\flat 13$ et dim ou °; une altération remplace l'intervalle non altéré correspondant qui se trouve éventuellement dans l'accord.
Altérations (notes)	Le dièse, qui élève la note d'un demi-ton et le bémol, qui l'abaisse d'un demi-ton.
Altéré (accord)	Accord comportant une ou plusieurs altérations (intervalles).
Altéré (intervalle)	Intervalle augmenté ou diminué.
Analyse	Démarche consistant à déterminer les différentes tonalités d'une grille et le chiffrage, à l'intérieur de ces tonalités, de chacun des accords.
Anatole	II V I développé en III VI II V (I) afin de fermer la boucle autour de la fonction tonique.
Armure ou armature	Ensemble des altérations (notes) placées à la clé, c'est-à-dire à côté de la clé - par exemple de Sol ou de Fa - partout où celle-ci se trouve.
Arpège	Notes d'un accord jouées consécutivement.
Arrangement	Au sens classique du terme, adaptation d'un morceau à un autre instrument ou groupe d'instruments que celui pour lequel il a été écrit au départ. À notre époque, ce terme s'applique à l'orchestration. Il s'agit, dans tous les cas, de choisir, pour une composition donnée, les instruments et les notes qui leur sont attribuées.
Artifice musical	Élévation d'un demi-ton de la sous-tonique dans une gamme mineure, pour la transformer en sensible, plus efficace sur le plan harmonique.
Augmenté (intervalle)	Intervalle diatonique auquel est ajouté un demi-ton.

B

Bémol	Abaisse d'un demi-ton la note à laquelle il s'applique.
Bémols (ordre des)	Ordre d'arrivée des bémols dans les différentes tonalités, constitué du début du cycle de quartes en partant de Si: Si, Mi, La, Ré, Sol, Do, Fa.
Boucle	Voir <i>Anatole</i> .

LES BASES DE L'HARMONIE

C

Cadence	Succession d'accords mettant l'harmonie en valeur. Une cadence constitue, en quelque sorte, la ponctuation qui apporte au morceau son rythme harmonique.
Cadence chromatique	II V temporaire, constitué de l'enchaînement d'un sous-dominant chromatique et d'un dominant chromatique.
Cadence secondaire	II V temporaire, constitué de l'enchaînement d'un sous-dominant secondaire et d'un dominant secondaire.
Centre tonal	Rôle harmonique de la tonique et de l'accord construit sur cette note : toute l'harmonie « tourne » autour de cet accord pour y aboutir, l'éviter, et le placer enfin comme la conclusion logique.
Chiffrage	Numérotation d'un accord en fonction du degré correspondant à sa fondamentale dans la tonalité courante.
Chromatique	Qui progresse par demi-tons.
Chromatique (gamme)	Gamme constituée de l'ensemble de nos douze notes occidentales, toutes séparées d'un demi-ton.
Chromatiques (intervalles)	Intervalles non diatoniques.
Composés (intervalles)	Intervalles supérieurs à l'octave.
Composition	Voir <i>Écriture</i> .
Conjoint	Mouvement mélodique procédant par tons et demi-tons.
Consonante (harmonie)	Partie de l'harmonie qui concerne les accords de trois notes (de noms différents).

D

Degrés	Notes d'une gamme, numérotées en partant de la tonique.
Demi-cadence	Enchaînement d'accords aboutissant au degré V , par progression de la fonction tonique ou sous-dominante à la fonction dominante.
Demi-ton	Le plus petit écart entre deux notes pris en compte dans l'harmonie occidentale. Correspond à l'intervalle entre Si et Do, ou entre Mi et Fa.
Diatonique	Élément musical dont les notes sont distantes d'un ton ou d'un demi-ton l'une de l'autre - deux d'entre elles au moins formant un intervalle d'un ton - et portent des noms différents, indépendamment de leurs altérations.
Diatonique (accord)	Accord dont toutes les notes appartiennent à la tonalité.

LEXIQUE

Diatonique majeure (gamme)	Gamme obtenue en prenant les sept premières notes du cycle de quintes reposant sur la sous-dominante et en les ramenant à l'intérieur d'une octave à partir de la tonique : 1 ton – 1 ton – ½ ton – 1 ton – 1 ton – 1 ton – ½ ton.
Diatoniques (intervalles)	Ceux que forme la tonique avec chacun des autres degrés de la gamme diatonique majeure.
Dièse	Placé à côté d'une note, il l'élève d'un demi-ton.
Dièses (ordre des)	Ordre d'arrivée des dièses dans les différentes tonalités, constitué du début du cycle de quintes en partant de Fa : Fa, Do, Sol, Ré, La, Mi, Si.
Disjoint	Mouvement mélodique procédant par intervalles supérieurs à un ton (c'est-à-dire à partir de la tierce mineure).
Dissonante (harmonie)	Partie de l'harmonie qui concerne les accords de plus de trois notes (de noms différents).
Dominant (accord)	Accord comportant une tierce majeure et une septième mineure.
Dominant chromatique	Accord $\flat\text{II}7$, obtenu par substitution tritonique du dominant diatonique.
Dominant chromatique secondaire	Accord obtenu par substitution tritonique d'un dominant secondaire, se résolvant sur l'accord construit sur la note située un demi-ton en dessous de sa fondamentale.
Dominant diatonique	Accord dominant construit sur le cinquième degré.
Dominant étendu	Dominant secondaire dont la résolution ne s'effectue pas sur un accord diatonique.
Dominant secondaire	Accord dominant emprunté à une autre tonalité, donc construit sur un autre degré que le V , ou même sur une note étrangère à la tonalité.
Dominant secondaire diatonique	Dominant secondaire dont la résolution s'effectue sur un accord diatonique.
Dominante	Cinquième degré d'une gamme.
Dominante (fonction)	Fonction des degrés V et VII , particulièrement instable et appelant une résolution. Notée D .
Dominante (gamme)	Cinquième mode de la gamme diatonique majeure (mode mixolydien) : 1 ton – 1 ton – ½ ton – 1 ton – 1 ton – ½ ton – 1 ton.